

PAROISSE SAINT-ANTOINE DE PADOUE SAINT-MARC

Secteur pastoral de Saint-Servais

GUIDE PAROISSIAL

Troisième édition : novembre 2009

Site : www.doyennesaintservais.be

1

CHRÉTIENS A SAINT-MARC

Chacune, chacun porte en soi des richesses à partager

Ce guide paroissial

pour faciliter les contacts entre nous, entre les nouveaux arrivants et la paroisse, pour partager la parole de Dieu, nos valeurs, notre fraternité, pour célébrer l'Eucharistie et les dons de Dieu, pour mieux vivre et exprimer notre foi de chrétiens.

LA PAROISSE

est à votre service pour une vie fraternelle, chrétienne.

- Les *Messes dominicales* pour célébrer dans la communion le Christ mort et ressuscité ont lieu : le samedi à 18h30' et le dimanche à 10h00
- Les messes en semaine à 18h00
- Au 1^{er} vendredi du mois, la chapelle des Sœurs de N.D d'Afrique nous accueille pour la Messe célébrée à 11h00
- Pour les personnes qui ne peuvent se rendre aux célébrations eucharistiques à l'église, il est possible de recevoir la communion à domicile

L'Abbé Paul RATY, rue de la Cure, 27
Tél : 081 /7322 70 GSM 04763968 69
est le guide pastoral de la Paroisse.

Il est assisté de Jean DIEUDONNE, rue du Centre, 93
Tél : 081 /73 21 62 GSM 04797025 68

ANIMATION LITURGIQUE

Les Célébrations dominicales sont un temps fort de Foi et de Communion

2

L'ÉQUIPE LITURGIQUE y contribue beaucoup:

- La **chorale paroissiale** fait chanter les célébrations du dimanche à 10h00
 - La chorale recrute continuellement les bonnes volontés
 - Chef de chorale: Jean-Louis BUYASSE
 - Organiste : Dominique FLAHAUX
- Des Personnes entretiennent et embellissent la Maison de Dieu
- Lecteurs et Animateurs font résonner la Parole de Dieu dans nos cœurs
- Des enfants de chœur servent le Seigneur et l'Assemblée.
Les Enfants sont les bienvenus après leur 1^{ère} Communion.
- Pour les Enfants :
 - De plus, durant la messe du dimanche, les enfants sont initiés par un(e) catéchiste à une célébration de la Parole pour une relation vivante avec Jésus et ses Paroles de Vie
 - Et encore pour les enfants, certaines fêtes et temps forts de l'année liturgique comme la rentrée scolaire, la Mission, l'Avent, le Carême sont animées pour eux et avec leur participation effective.

LES SACREMENTS

Dons de Dieu par notre Foi.

LE BAPTÊME

Demander le Baptême, c'est s'engager à donner à l'enfant une éducation chrétienne. Celle-ci commence dans le foyer et se poursuit avec la collaboration des parents. Deux mois avant la date souhaitée pour le baptême, prenez contact avec la Paroisse.

LA PREMIÈRE COMMUNION

La préparation de la première communion est destinée aux enfants qui sont en 2^{ème} primaire. Inscriptions début février. Formation chaque samedi jusqu'au jour de l'Ascension (jeudi), date de la Célébration.

Responsable catéchiste : Annie MASSON.

LA CONFIRMATION

Étape de la vie chrétienne où le jeune désire prolonger la Foi de son baptême et de sa profession de Foi en recevant la force et la lumière de l'Esprit-Saint.

Elle a lieu l'année après la Profession de Foi ou deux ans après, en général fin septembre, dans notre paroisse ou une paroisse voisine.

LA PÉNITENCE OU RÉCONCILIATION

On reçoit ce sacrement au cours de célébrations communautaires organisées avant les fêtes de Pâques et de Noël. Mais il est toujours possible de se confesser individuellement à l'église.

LE MARIAGE

Les couples qui désirent célébrer chrétiennement leur union se présentent au Prêtre trois mois au moins avant la date projetée. Une préparation à cet engagement chrétien leur sera proposée ainsi qu'une animation de leur sacrement de mariage.

LE SACREMENT DES MALADES

Est destiné aux personnes dont la santé fléchit, pour les malades ou encore avant une opération "grave". C'est un signe de la tendresse de Dieu pour celle ou celui qui souffre. Il est reçu en communauté ou personnellement à domicile au cours du mois d'octobre.

LES FUNÉRAILLES RELIGIEUSES

Quand un deuil survient, ce sont généralement les pompes funèbres, d'abord contactées, qui avertissent la paroisse.

Le prêtre rencontre la famille pour prier ensemble et préparer la célébration des funérailles précédée d'une éventuelle veillée, suivie de la prière au cimetière et du Chemin de Croix plus tard. Celui-ci est prié environ deux fois par an.

EN COMPLÉMENT:

- Chaque 1^{er} jeudi du mois : Adoration au Saint-Sacrement de 18h00 à 19h00
- Chaque 1^{er} mardi du mois : prière du chapelet à l'église après la messe. Le chapelet est prié chaque mardi soir au mois de mai aux différentes chapelles et potales.

Trois temps forts marquent la vie spirituelle de la Paroisse :

- Le temps de l'Avent avec l'animation de "Vivre ensemble" et "Noël dans la Cité" pour une vie chrétienne orientée vers le partenariat et un souci des plus démunis de chez nous.
- Le temps de Carême, où notre Partage s'élargit aux contrées où la faim et la misère sévissent.
Nous parrainons aussi l'œuvre admirable de "Casa Waki" œuvre d'éducation, d'accompagnement des enfants et jeunes abandonnés de la Ville d'El Alto, en Bolivie.
- Le mois de la Mission, en octobre, qui nous remet en état de service et d'engagement dans l'Église et le Monde.

CATÉCHÈSE

Chaque Sacrement comporte une catéchèse, une formation particulière.

Mais la Profession de Foi des grands enfants a une place prépondérante.

Il s'agit d'une formation de deux ans pour mieux connaître Jésus, son Message et pour vivre sa Foi ; deux samedis par mois de 9h30' à 11h30'.

Celle-ci commence en 5^{ème} primaire en septembre. Les inscriptions se font au début de l'année scolaire.

La célébration de la Profession de Foi est fêtée le dimanche qui suit le 1^{er} mai.

Responsables Catéchistes : Delphine MAROT ; Jean-Louis et Ninon BUYASSE.

Équipes de Catéchèse: En plus des responsables, une dizaine de personnes accompagnent et animent les enfants lors d'actions particulières en dehors des rencontres régulières.

SERVICES

ANIMATIONS

La paroisse, c'est aussi

◆ LA FABRIQUE D'ÉGLISE

C'est l'organisme paroissial qui a la responsabilité de la gestion, de l'entretien, de l'embellissement de notre église. Il fait office de "Conseil Paroissial".

Le Président est Michel FERNÉMONT ; le Secrétaire, Henry VAN HAEPEREN ; le Trésorier, Pierre GOURDINNE.

◆ L'A.S.B.L. "AGIR ENSEMBLE"

Association paroissiale dont le but est de promouvoir la dynamique des œuvres et de l'action des comités par la gestion des biens mobiliers et immobiliers : salle des Familles et locaux de la paroisse.

L'A.S.B.L. favorise aussi l'accueil des Familles et des Associations, telle "Senior Amitié" de Namur.

Le président est Étienne MICHAU ; Le vice-président, Christian NOËL ; la secrétaire, Véronique ALEXIS ; le Trésorier, Jean DIEUDONNÉ.

Les problèmes de location sont assurés par :

Annie MASSON, rue de l'Europe, 18 Tél : 081/732083

Bernard LOISEAU, rue des Combattants,40 Tél : 081/737003

◆ L'INFORMATION

Tous les 15 jours par le canal du journal "Dimanche" et de la feuille paroissiale avec le concours des AUXILIAIRES de la paroisse dans les différentes rues et quartiers.

◆ LE SERVICE DES OPÉRATIONS SOCIALES ET DE SOLIDARITÉ

Pour un partenariat et un soutien en faveur des plus démunis de chez nous et de nombreuses régions sur notre terre.

Les responsables sont : Mme WEERTS, Mme GOURDINNE et Benoît GOURDINNE.

◆ L'ÉQUIPE "VISITEURS DES MALADES"

Se réunit tous les deux mois pour une formation et l'accompagnement des malades, de ceux qui souffrent, ceux qui sont diminués par une santé déficiente.

◆ LE MOUVEMENT "VIE FÉMININE"

Porte un regard social et chrétien sur la femme, la famille. Il participe à de nombreuses activités, notamment la fête annuelle des aînés.

La responsable est Mireille SERVAIS.

◆ **COMITÉ DE LA FANCY-FAIR** anime la fête paroissiale de la Pentecôte. Plusieurs dizaines de bénévoles prennent la charge et la responsabilité de cette fête.

Les responsables sont : Véronique ALEXIS, Lucien DENEFFE, Bernard LOISEAU.

*Tout n'est pas dit, n'est pas écrit dans ces pages.
Les structures, l'organisation, c'est bien mais
chaque geste de bonté, d'entraide, de partage
accompli pour son voisin, pour ceux qui sont
dans la peine, pour ceux qui souffrent sont
peut-être plus importants que les services
organisés.*

*« Ce que vous aurez fait au plus petit des miens,
c'est à moi que vous l'aurez fait », disait Jésus.*

La Communauté paroissiale a besoin de tous pour s'édifier, pour vivre.

Que l'Esprit-Saint guide notre Paroisse, ses actions, nos familles !